

Allocataires du RSA : derrière l'étiquette



ACCOMPAGNEMENT

05/10/2026

Assisté, fraudeur, fainéant, profiteur, incapable... Le portrait-type de l'allocataire du RSA, qui se dessine à travers la lunette médiatique et les discours politiques, reflète plus la dureté croissante, au sein de notre société, du regard qui est posé sur les personnes en difficulté, que la réalité que vivent celles et ceux qui dépendent du minimum social. Cette réalité, nous la faisons raconter par Éric, 65 ans, Mélanie, 36

ans et Jeni, 47 ans. Depuis les gorges de l'Aveyron, les montagnes du Jura et la Drôme, il et elles critiquent des politiques de solidarité qui leur semblent mues par une obsession : celle d'“activer” des personnes forcément passives.

Éric, 65 ans

Ce 19 novembre, au siège du Secours Catholique, à Paris, Éric ne parle pas seulement pour être écouté. Face aux députés invités à le rencontrer, ce Tarn-et-Garonnais de 65 ans veut faire entendre son parcours, les difficultés de sa vie au RSA, les tracasseries administratives qui « *rendent fou* » dans les démarches qu'il entreprend actuellement pour obtenir sa retraite. Cette mise à nu n'a rien d'évident, mais c'était important de le faire, estime-t-il : « *On a des choses à dire.* » C'est Marie-Christine, une bénévole du Secours Catholique de sa commune, qui lui a proposé de participer à un groupe de réflexion sur le regard porté sur la pauvreté, dans le cadre de la préparation du rapport statistique de l'association.

La réalité dont parle Éric, c'est la sienne, mais également celle « *des jeunes femmes séparées avec des gosses, des types qui ont du mal à rebondir après avoir perdu leur boulot ou divorcé* », ou encore de celles et ceux qui ont dû « *arrêter de bosser pour s'occuper de leur enfant malade ou parce qu'ils avaient eux-mêmes des problèmes de santé* », de toutes ces personnes qu'il côtoie chaque semaine dans les locaux de l'ancienne école de Saint-Antonin-Nobleval, dans le Tarn-et-Garonne, aujourd'hui transformée en tiers-lieu associatif. Autant de situations dans lesquelles « *tu te retrouves écarté du circuit et la pauvreté arrive vite* ».

Une réalité que lui-même a découverte sur le tard. « *Jusque-là, j'étais dans ma bulle. Je savais qu'il y avait de la misère, mais comme tu ne la côtoies pas vraiment, tu ne la vois pas* », décrit-il. Éric a eu une longue vie professionnelle avant le RSA. Une vie de prothésiste dentaire, salarié pendant vingt-cinq ans dans un laboratoire, à Perpignan. Puis d'auto-entrepreneur pendant dix ans lorsqu'il est revenu s'installer à Saint-Antonin pour s'occuper de sa mère qui vieillissait et épauler sa sœur atteinte d'un cancer. « *J'avais mon boulot, je gagnais ma vie. Je roulais en voiture de sport. Je vivais dans un certain confort.* » (...)

"Unis contre la loi dite "pour Le plein emploi"

bilan par celles et ceux qui la vivent des deux côtés du guichet

Un rapport co-écrit par le Secours Catholique, Aequitaz et ATD Quart Monde.

La loi dite pour le plein emploi, votée le 18 décembre 2023, consacre une réforme du RSA et des obligations des demandeurs d'emploi autour des principes suivants : un accompagnement centré sur l'objectif de retour à l'emploi, l'inscription automatique des bénéficiaires du RSA et de leurs conjoints à France Travail, le conditionnement de son versement à la formalisation d'un contrat d'engagement qui renforce les obligations à la charge de l'allocataire dont la réalisation de 15h à 20h d'activités hebdomadaires et de nouvelles modalités de sanction pour suspendre ou supprimer le RSA.

Dix-huit mois après sa mise en œuvre, et alors que le décret d'application relatif aux sanctions est entré en vigueur en mai 2025, **nos organisations ont recueilli la parole de centaines d'allocataires, de demandeurs d'emploi et de professionnels de l'accompagnement social, dans plus de trente départements français**. Ce travail de terrain, mené sur plusieurs mois par questionnaires et entretiens individuels, permet de confronter les intentions affichées de la loi et la réalité de son application.

Alors que le taux de chômage est récemment remonté à plus de 8% et que le taux de pauvreté atteint son plus haut niveau depuis 30 ans, la loi dite "pour le Plein Emploi" soumet toutes ces personnes à l'injonction du retour à l'emploi. Parmi eux, les allocataires du RSA et leur famille ont les revenus les plus faibles (635€ pour une personne seule sans domicile et 573 euros pour une personne logée), les difficultés les plus grandes, tout cela dans un système d'aide familialisée. Pour eux, "l'accompagnement intensif", les nouveaux contrôles et les sanctions s'imposent avec encore plus de dureté.

Au-delà du mirage du retour au plein emploi, la mise en pratique de la réforme

révèle une pratique de la pression, de la contrainte et de la sanction, dans un contexte d'impréparation des acteurs, d'austérité des finances publiques et de marché de l'emploi atone. Mais ce que révèle notre enquête est aussi et surtout la véritable fabrique de l'insupportabilité, de la misère et de la division qui est en train de naître de cette nouvelle loi, et qui a de quoi inquiéter au plus haut point.

Face à ces constats, un an et demi après la promulgation de la loi, ATD Quart Monde, le Secours Catholique et Aequitaz demandent au gouvernement un moratoire immédiat sur la loi dite pour le plein emploi et son décret d'application sur les sanctions, ainsi qu'un changement de trajectoire en matière de lutte contre la pauvreté.

[Consulter l'étude dans son intégralité](#)

(...) Lorsque nous le retrouvons chez lui, dans son village des gorges de l'Aveyron, cette « *vie normale* » est loin. Dans le jardin de la maison, dont il loue une dépendance, une voiture est bâchée, faute de pouvoir l'assurer et remplir le réservoir. En cette matinée de mi-février, Éric nous reçoit emmitoufflé dans des vêtements superposés. « *Je ne chauffe plus* », nous prévient-il, ne pouvant payer les factures d'électricité. Tout à l'heure, nous l'accompagnerons aux Restos du cœur. Il a dû se résoudre à demander de l'aide pour se nourrir.

La bascule a eu lieu en 2017, année où il a perdu son plus gros client, un dentiste des environs parti à la retraite. « *Au début, j'ai espéré pouvoir continuer. J'ai redémarché pour trouver d'autres clients. Mais niveau prix, je ne pouvais pas concurrencer les gros labos.* » En difficulté financière, Éric finit par mettre la clef sous la porte, avec des créanciers à rembourser. « *Je n'avais droit à rien, il fallait absolument que je retrouve du travail.* » À Pôle emploi, ses interlocuteurs lui suggèrent systématiquement de chercher un poste dans un laboratoire. « *On me disait : "Avec votre expérience, ça ne devrait pas poser de problème."* »

Mais pour lui, c'en est un. « *Mon but a toujours été de m'installer à mon compte. J'avais passé un diplôme de maître-artisan pour cela. Trois ans de cours du soir après le travail. Tous ces efforts pour finalement recommencer presque à zéro, à 58 ans, je n'avais pas l'énergie.* » Il se fait embaucher comme maraîcher en contrat

d'insertion. Un temps partiel de 30 heures par semaine, payé 920 euros par mois. « *J'ai appris le jardinage et ça m'a occupé l'esprit.* » Des contrats de six mois, normalement renouvelables pendant deux ans. « *Pour me dépanner, afin que je puisse terminer de rembourser mes dettes, ils ont poussé jusqu'à deux ans et demi. Après j'ai pu toucher le chômage (700 euros) pendant six mois.* » Avant de basculer au RSA : 520 euros par mois.

Lorsqu'il t'arrive un pépin, que tu as besoin d'aide, on te prend de haut. Tu te sens abandonné.

À Saint-Antonin et dans les environs, « *le boulot ne court pas les rues* », explique-t-il. De plus, toute cette période l'a usé psychologiquement. La sensation d'échec professionnel et de dégringolade sociale, les difficultés financières, le constat que tout d'un coup « *les portes se ferment* » et le sentiment d'injustice que cela génère. « *J'ai perdu mon père jeune, mais je me suis toujours débrouillé. Ma mère a élevé ses quatre enfants bien. J'ai bossé toute ma vie sérieusement, j'ai fait mon service militaire, j'ai cotisé comme salarié mais comme j'avais démissionné de mon ancien travail, je n'ai pas touché le chômage... Et lorsqu'il t'arrive un pépin, que tu as besoin d'aide, on te prend de haut. Tu te sens abandonné.* »

Éric évoque l'aigreur et la colère ressenties, la perte d'élan. « *Tu ne sors plus, tu n'as plus envie d'aller vers les gens. Je me suis brouillé avec mon fils que je ne vois plus. Ça fait boule de neige. Tu as l'impression de ne pas voir le bout du tunnel. Tu te dis : "Mais qu'est-ce que j'ai fait de mal ?" Tu n'es pas bien.* » Un mal-être exacerbé par ses conditions de vie. Il craint de bientôt **se faire expulser de son logement** pour cause de loyers en retard. « *Il y a toujours un souci. Ça te met une pression en permanence. Et encore, je suis seul et je n'ai plus d'enfant à charge, donc je peux m'adapter.* »

Éric voit dans l'injonction de "trouver du travail" – la principale réponse de l'État face aux difficultés des allocataires du RSA – une négation de cette dimension psychologique. Les discours sur l'assistanat le minent. « *C'est sans doute le plus dur à vivre* », s'énerve-t-il. La médiatisation disproportionnée de ceux qui abusent du système. Ce regard moralisateur au sein de la société, jusque dans son entourage proche, « *qui te fait te sentir coupable et finit par te faire perdre foi en toi* ». Un regard que confirment les réformes successives du RSA. Depuis janvier 2025, les

allocataires doivent notamment effectuer 15 heures d'activité bénévole par semaine. Une mesure qu'Éric a vécue comme un énième « *coup dans la gueule. C'est comme si on te traitait de c.., de fainéant* ».

Il n'est pourtant pas contre le principe d'être "actif". Lui-même est engagé bénévolement. Ces dernières années, il a monté un club de carrom (billard indien) et participe régulièrement à la réhabilitation des chemins de randonnée dans les environs de Saint-Antonin. « *Cela me fait bouger, sortir de chez moi, rencontrer des gens, partager ma passion* », dit-il. Il évoque toutes les initiatives menées par les personnes "hors emploi" qu'il côtoie pour « *aider un ami, un voisin en détresse, qui a des soucis de santé, des problèmes pour déménager, se déplacer, se loger, trouver de l'électroménager...* ». Un "boulot" non reconnu, pourtant essentiel au quotidien. Une réalité qui contredit l'image, répandue dans les esprits, de l'allocataire de minimum social passif qu'il faudrait "activer".

Mélanie 36 ans

« *Ce n'est pas parce que je suis au RSA que je suis sur mon canapé à ne rien faire !* » Six cents kilomètres plus au nord, à Beaufort, au cœur des montagnes jurassiennes, Mélanie, 36 ans, s'apprête à fermer le rideau de la Salamandre, **une épicerie solidaire** ouverte en 2024 par le Secours Catholique. Assise derrière la caisse, elle fait les comptes de la matinée. À l'extérieur, sa fille Mélédyne, cinq ans, l'attend en jouant au bord de la fontaine municipale. Mère seule, au RSA depuis trois ans, Mélanie est très investie dans la structure qu'elle a contribué à créer. « *Aujourd'hui je fais un peu de tout : l'accueil client et la caisse, je passe des commandes auprès des fournisseurs, j'étiquette les produits avec le logiciel, je rentre les stocks sur l'ordinateur...* » Un engagement « *gratifiant* », assure-t-elle : « *Tu te découvres des qualités. Les clients sont reconnaissants, ça booste l'ego.* »

Le bénévolat, cela ne peut être que volontaire, sinon ça n'a pas de sens.

Elle a hésité, au début. « *Je me disais : "Seule avec Mélédyne, je ne vais pas pouvoir."* » Elle arrive finalement à s'organiser. Comme Éric, la jeune femme ne cautionne pas les 15 heures d'activité imposées par la loi aux allocataires du RSA, sous peine de perdre le minimum social. « **Le bénévolat**, cela ne peut être que volontaire, sinon ça n'a pas de sens, témoigne-t-elle. *Si on t'oblige à y aller, ça*

devient un travail non rémunéré. Et puis ça ne marche pas comme ça. Mon investissement à la Salamandre est le fruit d'un processus, d'un attachement à un projet et à des personnes. »

Lorsque Mélanie rejoint le Secours Catholique en 2022, orientée par son assistante sociale, c'est pour bénéficier de **paniers solidaires via un groupement d'achats**. *« J'ai découvert un groupe de femmes super, bienveillantes, solidaires. »* C'est cette aide reçue et cette amitié qui lui ont donné envie d'aider à son tour. Il a aussi fallu qu'elle reprenne confiance en elle. *« Elles m'ont fait participer peu à peu, en me rassurant sur mes capacités et en me confiant de plus en plus de responsabilités. »*

Car au moment où la jeune femme pousse la porte de l'association, elle est extrêmement fragilisée. Elle a subi un burn-out professionnel après six ans comme agent de service hospitalier en Ehpad, et sort de deux ans de congé parental. *« Je ne bougeais plus de chez moi, à part pour emmener mon fils aîné au bus. Ma vie se résumait au ménage et aux enfants dans mon coin paumé. J'avais perdu toute estime de moi. Je me sentais incapable physiquement et mentalement d'aller travailler. »*

Difficile à croire lorsqu'on la voit aujourd'hui affable et débordante d'énergie. Elle se verrait bien poursuivre sa mission, mais *« financièrement, ce n'est pas possible »*. Elle évoque pudiquement les quatre factures de cantine en retard et sa voiture qui perd de l'huile sans qu'elle puisse l'emmener au garage. Un rendez-vous a été pris par son conseiller France Travail pour faire un bilan de compétences. Elle souhaiterait suivre une formation dans le social. Autant d'initiatives inimaginables il y a trois ans. *« J'étais incapable de me projeter. »* Cette transition était nécessaire, souligne-t-elle.

Jeni, 47 ans

La transition, Jeni y est plongée. Depuis 2018, cette auto-entrepreneuse qui a co-créé une association d'accueil et d'accompagnement de jeunes atteints de phobie scolaire et de leur famille, jongle entre ses revenus d'activité, le RSA et la prime d'activité (PA). Dans la vaste salle carrelée qui lui sert de bureau, au sous-sol du tiers-lieu Fabrico, dans le centre de Valence (Drôme), Jeni et sa collègue, Clémence, préparent un rendez-vous avec la Fondation de France en vue d'obtenir un

financement. Le service proposé aux familles, gratuit à la demande de la Caisse d'allocations familiales (Caf), est financé par le biais d'appels à projets remportés ou de conventions de mécénat. Jeni et sa collègue facturent leurs prestations à l'association. Ce qu'elles gagnent ne varie pas selon leur temps de travail, mais selon les fonds récoltés par l'association.

« Notre activité se développe, on a de plus en plus de familles adhérentes, et on a prouvé l'utilité de notre action sur le territoire. Donc nous sommes de plus en plus soutenues, mais ça prend du temps », explique Jeni. Pour compléter son "salaire", l'auto-entrepreneuse reçoit un mix de RSA et de PA, dont le montant, calculé sur la base des ressources (hors minima sociaux) qu'elle a perçues les trois mois précédents, varie chaque trimestre. *« Ce sont des calculs très complexes, si bien qu'il m'est impossible de savoir, selon ce que j'ai déclaré, ce que je vais recevoir les trois mois suivants. Même ma conseillère est incapable de me l'expliquer. Cette imprévisibilité est stressante »,* confie Jeni.

Ce qui est également source de stress, c'est le sentiment d'arbitraire qui découle de cette incompréhension. Au moment où nous la rencontrons, la jeune femme est très préoccupée, car malgré le nouveau montant de ressources qu'elle a dernièrement déclaré, celui des prestations qu'elle reçoit n'a pas changé. *« Je m'attends à ce qu'ils reviennent vers moi dans quelques semaines pour me dire que j'ai trop perçu et qu'il faut rembourser. »* Toujours cette sensation d'avoir une épée de Damoclès au-dessus de la tête, qui peut tomber sans crier gare. Jeni raconte cette mise en garde reçue récemment de la part d'un conseiller Caf : ses prestations pour le prochain trimestre pouvaient être suspendues car elle n'avait toujours pas fait sa déclaration de ressources. *« Le délai pour le faire n'était pas écoulé, mais il m'a expliqué qu'avec les vacances, mon dossier risquait de ne pas être traité à temps. »*

Ou cette déclaration non enregistrée, par erreur, par l'administration qui lui a valu d'être radiée de France Travail. *« Heureusement, mon RSA n'a pas été supprimé car je me suis réinscrite dans les 24 heures. Sinon, au bout de trois jours, j'étais également radiée du fichier des allocataires. »* Le moment le plus critique a été l'absence de versement pendant trois mois des 308 euros d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) liés au handicap de son fils, pour rembourser un trop-perçu de RSA. *« Nous avons pourtant prévu un échelonnement de 90 euros par mois prélevés sur mes prestations, mais finalement ils ont changé d'avis. »*

Quand les personnes sont en galère, c'est justement là qu'il faut les soutenir.

Cela faisait suite à un contrôle. Une expérience « violente » au cours de laquelle une fonctionnaire est venue chez Jeni éplucher ses comptes bancaires des trois dernières années. « *Je devais tout justifier : les 15 euros reversés à mon frère dans le cadre d'un abonnement téléphonique commun, les 25 euros qui m'étaient remboursés par une personne que je covoitais. Pour cela, la dame exigeait une attestation de la part de la personne pour s'assurer que cela ne correspondait pas en fait à du travail au noir... Pour 25 euros.* » Avec le recul, elle se dit qu'elle aurait dû demander à cette personne pourquoi elle l'interrogeait également sur ses dépenses. « *Je ne comprends pas l'intérêt. Mais face à une fonctionnaire assise à la table de ta cuisine en train de te poser des questions et de te juger, tu te retrouves comme un enfant incapable de gérer son argent, tu perds tes moyens, tu as juste peur qu'elle te sucre tout et de te retrouver dans une situation impossible.* »

Lors de ce contrôle, il s'est avéré que Jeni n'avait pas déclaré la recette d'une location sur Airbnb. « *Pour pouvoir payer des factures, j'ai logé chez des amis, avec mon fils, et loué notre habitation, explique-t-elle. Jusqu'à 760 euros, les revenus locatifs ne sont pas imposables. Je pensais donc ne pas avoir à déclarer les 700 euros gagnés.* » Erreur. « *Quand tu es au RSA, tout est pris en compte pour réduire le montant de tes droits. Même l'argent que je mets de côté chaque mois... pour payer la taxe foncière, même le livret A qui n'est pourtant pas pris en compte pour l'impôt sur le revenu.* »

Ce système est uniquement justifié par l'a priori selon lequel les personnes au RSA sont des fainéantes qu'il faut forcer à se bouger les fesses.

La jeune femme ne comprend pas ce "traitement de faveur" réservé aux allocataires du minimum social. « *Quand les personnes sont en galère, c'est justement là qu'il faut les soutenir.* » Elle fait un parallèle avec la logique de la prime d'activité dont le montant est indexé sur celui des revenus issus du travail : « *Plus ton activité te rapporte, plus tu vas être aidé financièrement. Alors que ça devrait être l'inverse. C'est lorsque tu gagnes moins que tu as le plus besoin d'aide.* »

Cette stratégie « de la carotte et du bâton » ne correspond à rien, considère-t-elle, « *il y a tellement de facteurs qui expliquent que les gens sont en emploi ou non.*

J'aimerais bien voir les statistiques qui prouvent que la répression fonctionne. » Jeni conclut : « Finalement, ce système est uniquement justifié par l'a priori selon lequel les personnes au RSA sont des fainéantes qu'il faut forcer à se bouger les fesses. »

Lors du confinement lié à la pandémie de Covid 19, Éric a entrevu une lueur d'espoir. « Les gens ont réalisé que seul, on n'était pas grand-chose. Cela a généré un élan de solidarité qui faisait plaisir à voir, qui redonnait confiance. Je me suis dit : "Pourvu que ça dure." » Cela n'a pas duré. Dans une enquête d'opinion publiée par la Drees en 2024, 57 % des sondés (contre 45 % en 2000) déclarent que des personnes se trouvent en situation de pauvreté car elles ne veulent pas travailler, et 20 % (contre 3 % en 2020) estiment qu'il faudrait diminuer le niveau du RSA.

Benjamin Sèze (Journaliste) - Vincent Boisot (Photographe)

<https://rhone.secoures-catholique.org/notre-actualite/allocataires-du-rsa-derriere-letiquette>